

Acte III : L'inoubliable plaidoirie de l'avocat d'Eric Zemmour, maître Pardo

Il a fallu trois jours. Trois jours éprouvants, magnifiques, révoltants, touchants. Trois jours épuisants, pour en arriver aux plaidoiries, à cet instant où les avocats de l'accusation se sont levés, les uns après les autres, pour condamner unanimement un homme et son message de courage et de vérité.

Sans la moindre surprise, ils ont joué la carte du pathos et de l'insulte. Assimilant Zemmour à un négationniste, évoquant les-heures-les-plus-sombres-de-notre-histoire, alternant envolées lyriques censées mettre la larme à l'œil d'un auditoire pourtant exaspéré, et accusations grossières contre un journaliste payant le prix de son audace.

La salle suait d'indignation refoulée, et nous nous regardions sans cesse, consternés par un tel étalage de haine et de mensonges. Devant nous, Mylène Zemmour, immobile, que nous plaignions silencieusement, et Zemmour, trop loin pour être observable.

Le procureur se lève enfin, et requiert deux condamnations sur trois. Délit de provocation à la discrimination. Délit de diffamation raciale.

Nous sommes abasourdis. Il faut croire que la cause de Zemmour nous est très chère, pour que nous ayons ainsi oublié, pendant quelques heures, que le poids de l'idéologie n'enlèverait pas, en quelques heures, la menace symbolique qui pèse sur lui.

Arrive enfin le moment tant attendu, la plaidoirie de Maître Olivier Pardo. Ténor du barreau, il n'en est pas à sa première affaire délicate. Et les trois jours passés nous ont donné la mesure de son intelligence, de sa finesse et de son redoutable charisme. Il est de la lignée spirituelle des grands avocats.

Mais sa tâche est terrible, en tant qu'ami et en tant que plaideur. Nous savons tous, nous sentons tous que c'est un tournant historique qui s'annonce. Il ne s'agit pas d'un énième et banal procès à la XVIIème. Le procès Zemmour signe la fin de trente années de silence forcé, trente années d'une idéologie triomphante qui a plié sous son joug des millions de Français, trente années durant lesquelles les rares voix discordantes étaient reléguées au placard.

Et maître Pardo se lève. Il se lève et ne s'arrêtera pas. Deux heures durant, avec une puissance de voix et de ton et d'âme remarquables, il va dénoncer le problème de fond, celui d'une France coupée en deux, de ces « deux façons de dire le réel ». Il va rappeler que la plupart des témoins interrogés ont tous pointé du doigt les mêmes faits que ceux désignés par Zemmour : « Et chaque fois, chaque fois, la même formule chez nos témoins : Zemmour dit le réel. ! »

Et il ironise, il rappelle des débats précédents, entre Zemmour et Wolton. Le tribunal n'a pas l'air de le connaître, alors Pardo se régale : « Dominique Wolton, c'est un sociologue. Il déteste Zemmour encore plus que les parties civiles. » Rires étouffés dans l'assemblée. Gueule magnifique de Dominique Sopo, qui sort passer sa rage sur une cigarette.

Et toujours, toujours, Pardo en revient au réel, rappelle l'incapacité physique de Louis Schweitzer à prononcer les mots Noirs et Arabes, alors qu'un des avocats de l'accusation, a, dans sa plaidoirie, abondamment usé de l'image d'une petite fille Noire avec ses tresses, persécutée par le racisme. Pardo en rajoute, pour la plus grande délectation du public : « Et la petite fille Noire, avec ses tresses, elle est bien Noire, elle, elle a bien des tresses ?! »

Maître Pardo fait une pause, et rappelle, sur un ton grave, le problème qui sous-tend ce procès : « Ce sont deux approches de la société française qui se confrontent. Le débat, pour Zemmour, ce n'est pas la discrimination, c'est l'égalité. » Il

évoque le soutien de Malek Boutih, les positions de Malika Sorel, dresse une nouvelle fois le catalogue des preuves des propos avancés par Zemmour.

Il hausse le ton, monte en puissance: « Si vous empêchez Zemmour de parler, si vous le condamnez, vous faites le choix de maintenir le couvercle sur la marmite, vous prenez la responsabilité qu'elle explose. »

Il martèle ses mots, riant des parties civiles qui « font comme dans la série *Mentalist*, où on devine le criminel d'après ses attitudes physiques ». Il s'amuse : « Zemmour a croisé les bras en parlant, alors il est raciste ?! » Il dénonce l'hypocrisie de l'accusation qui fait de Zemmour une star de la télé, alors même que les associations antiracistes sont pratiquement nées du pouvoir médiatique qu'elles détiennent, rappelle les concerts très médiatisés de *Sos Racisme* : « C'est la télé qui vous a faits, la télé ! Et ce qui est fracassant pour vous, c'est que, tous les samedis soirs, vous devez vous taper Eric Zemmour à la télé. Alors aujourd'hui, forcément, vous vous sentez comme une femme trompée. »

Et puis Pardo sort un papier, et lit les mots proférés par le rappeur Morsay dans une « interview »: « J'espère que sa fille se fait bien niquer par des Noirs et des Arabes, comme ça au moins il aura un bébé d'un Noir ou d'un Arabe, et comme cela il n'aimera pas sa propre fille, ce fils de pute. Moi je te dis, si c'est un raciste, nique sa mère. J'ai que ça à dire en vrai à cet enulé, et reste un enulé, T'es vraiment un enulé. Mais si j'entends parler que t'as un de tes enfants qui a le même nom de famille que toi, qui a dépassé les 20 ans, une meuf, je la niquerais bien, et puis j'essaierai bien de lui montrer comme je vis... » Le tribunal n'est pas à l'aise, et même Sopo détourne son visage, lorsque, la citation terminée, Pardo se tourne vers l'accusation et tonne : « Cette réalité-là, jamais, jamais vous n'en parlez ! »

Quelques phrases, encore, quelques sentences puissantes pour

clure cette plaidoirie qui avait été ouverte par « Je défends ici l'honneur et la liberté d'expression d'un journaliste. ». Nous nous levons, et sortons de la salle. Dehors, c'est une ovation. Cinq paumés de « Touche pas à mon pote » ont sorti leurs petits autocollants et essaient de huer Zemmour de leurs pauvres moyens. Hélas pour eux, la foule venue applaudir le journaliste gueule autrement plus fort qu'eux. Cela se soldera, plus tard, dans le métro, par des insultes de leur part, allant de « Bande de tapettes, sales tafioles » à un « Sale Pute » élégamment jeté par une excitée à une paisible retraitée venue soutenir Zemmour, et qui nous racontait le parcours de ses parents immigrés italiens...

Demeure alors, le soir et les jours qui suivent, le sentiment d'avoir passé trois jours exaltants. Demeure une reconnaissance infinie à Zemmour – et à ses proches – qui ont vécu des heures ignominieuses. Demeure une profonde gratitude à son avocat, à sa plaidoirie qui sauvera peut-être Zemmour et quoi qu'il arrive restera au cœur de nos mémoires. Demeure aussi l'angoisse de l'attente du jugement.

Le 18 février, à 13h30, il nous faudra être nombreux à leurs côtés.

Myriam Picard

pour Riposte Laïque